

**UN EXEMPLE D'ANALYSE STATISTIQUE
DES BIOGRAPHIES:
L'ENTREE DANS LA VIE ACTIVE A DAKAR.**

Philippe BOCQUIER

L'insertion professionnelle constitue un élément essentiel du processus d'insertion en ville. Le travailleur peut accéder à l'emploi de deux manières: soit il se place sur le marché de l'emploi salarié, soit il se met à son compte, en s'installant seul ou avec des associés, des salariés, des apprentis, etc.

Mais l'entrée dans le statut d'indépendant ou de salarié n'est pas forcément définitive. La vie du travailleur est souvent composée de plusieurs étapes, notamment par des passages du salariat à la création de son propre emploi, de l'emploi au chômage, etc. La migration vers Dakar, pour les non-originares de cette ville, est bien évidemment une étape importante de la biographie professionnelle, et constitue à ce titre une préoccupation centrale de notre étude sur l'insertion urbaine.

Pour traiter des problèmes d'emploi, nous disposons (*) de l'ensemble de la biographie professionnelle des enquêtés, d'une manière simplifiée lorsqu'il s'agit d'un parcours professionnel hors Dakar, et d'une manière plus détaillée pour les activités exercées à Dakar. Nous ne disposons donc pas des mêmes informations pour les enquêtés ayant vécu le début de leur vie professionnelle à Dakar et pour les autres.

En fait, deux variables, le sexe et le lieu de formation à la vie active, nous permettront de définir des catégories homogènes dans notre échantillon, pour lesquelles nous trouverons des méthodes d'analyse appropriées. Pourquoi distinguer notre échantillon selon le sexe? Qu'entendons-nous par le "lieu de formation à la vie active"?

On ne peut étudier de la même façon l'accès à l'emploi pour les hommes et pour les femmes. En Afrique de l'Ouest, les trajectoires professionnelles sont encore fortement sexuées. Sauf exception (maladie par exemple), l'entrée dans la vie active se fait pour tous les hommes, à plus ou moins brève échéance: ce n'est pas le cas pour les femmes qui peuvent rentrer tardivement ou jamais dans la vie active, ou qui peuvent interrompre longtemps leur activité pour la reprendre après plusieurs

(*) Nos données proviennent de l'enquête sur l'insertion menée à Dakar en 1989 par l'équipe IFAN-ORSTOM (voir article précédent).

années.

Par ailleurs, nous avons choisi de recueillir d'une manière précise l'ensemble des activités que l'enquêté a connu à Dakar depuis l'âge de 12 ans. Cet âge nous permet de poser la limite entre ce que nous appelons le lieu de socialisation dans l'enfance et le lieu de formation à la vie active. La plupart des enquêtés présents à 12 ans à Dakar sont restés dans cette ville et y ont obtenu leur premier emploi. Ils ont donc été formés dans cette ville et subissent les contraintes de son marché de l'emploi. Pour ceux-là, nous disposons d'informations concernant l'ensemble des étapes qui constituent la formation à la vie active. Les enquêtés n'ayant pas vécu leur formation à Dakar, ont connu des contraintes différentes qui ont pu motiver leur migration à Dakar. Les informations dont nous disposons sur leur itinéraire sont moins riches et il nous faudra donc adapter notre méthodologie en nous concentrant plus particulièrement sur l'arrivée à Dakar.

Nous exposerons ici l'analyse de l'entrée dans la vie active en tant que salarié ou indépendant, pour les hommes présents à Dakar lors de leur douzième année de vie. Nous disposons pour la catégorie ainsi définie du maximum d'information sur l'itinéraire qui précède l'entrée dans la vie active, sur un échantillon de taille suffisante (338 individus) pour le traitement statistique.

I - La méthode statistique:

Il serait fastidieux de calculer et d'analyser les proportions de salariés pour toutes les catégories de la population étudiée. C'est l'intérêt de la régression de nous éviter cela en dégagant l'effet propre de chaque variable, indépendamment des autres. La régression nous permet de synthétiser l'information et de mesurer l'importance de certains facteurs sur le phénomène que l'on veut étudier. Nous avons utilisé ici un modèle de régression, de type 'logit', sur la proportion d'enquêtés ayant trouvé un premier emploi salarié. La régression permet de mesurer le poids de chacune des variables, "toutes choses égales par ailleurs". L'introduction d'une nouvelle variable peut modifier sensiblement le poids des autres, puisque c'est l'"ailleurs" de l'expression que l'on modifie ainsi. Un exemple illustre notre propos:

Si l'on considère simplement l'évolution de la proportion de salariés d'une génération d'enquêtés à l'autre, on observe une réduction de plus de 20% de la probabilité de devenir salarié à partir de la génération après 1955, c'est-à-dire pour les générations entrées sur le marché du travail après 1970. Cette réduction est un fait observé au niveau des chiffres bruts: peut-on pour autant en conclure que seul l'effet de génération a joué dans cette réduction? Pour mesurer l'effet propre de la génération, il nous faut tenir compte du maximum de variables explicatives dont nous

disposons. La régression linéaire permet d'effectuer une telle analyse.

Lorsqu'on fait intervenir les variables d'origine sociale, l'effet de génération joue pour les hommes nés après 1955, comme observé sur les chiffres bruts. Mais le coefficient pour ces générations-là indique maintenant une baisse de plus de 50% de la probabilité de devenir salarié. Dès que l'on introduit les variables d'itinéraire, cette baisse de probabilité est encore plus forte et joue déjà pour les générations entrées sur le marché de l'emploi à partir des années 60. En effet, la réduction de la probabilité de devenir salarié pour les générations 1945-54 et 1955-64 était respectivement de 94% et de 93% par rapport à la génération 1935-44, toutes choses égales par ailleurs. Cette réduction ne signifie pas que le nombre total de salariés a diminué d'une génération à l'autre dans les mêmes proportions: l'effet positif de l'éducation, par exemple (voir plus loin dans l'analyse), est venu compenser l'effet négatif de la génération, mais pour un même niveau d'éducation, la probabilité de devenir salarié a baissé à partir des années 60.

Comment peut-on déduire ces conclusions de la lecture des tableaux de résultats figurant en annexe? Pour chaque variable explicative, une catégorie de référence est choisie (en général celle qui regroupe le plus d'individus) par rapport à laquelle est calculée un coefficient qui mesure la différence entre cette catégorie de référence et une autre catégorie sur la proportion d'enquêtés ayant pris un emploi salarié. Les coefficients significatifs sont indiqués par des étoiles, dont le nombre symbolise le degré de significativité: un coefficient avec trois étoiles est très significatif, un coefficient avec une seule l'est raisonnablement.

La régression linéaire permet de calculer des coefficients dans un modèle additif; pour obtenir des coefficients multiplicatifs, directement interprétables en terme de probabilité, il faut faire une transformation exponentielle. Par exemple, le coefficient calculé pour les enquêtés ayant été jusqu'en terminale ou ayant suivi des études supérieures est égal à 3.69: cela équivaut à un coefficient multiplicateur de $\exp(3.69) = 40$. Une personne appartenant à cette catégorie aura donc 40 fois plus de chance de devenir salariée par rapport à une personne sachant seulement le français (catégorie de référence). Inversement, le coefficient de -3.95 pour les enquêtés castés équivaut à une réduction de 98% de leurs chances de devenir salarié par rapport aux non castés.

Les variables testées dans la régression sont de deux types: des variables qualifiant l'origine sociale de l'enquêté, et des variables décrivant l'itinéraire de l'enquêté (migration, scolarisation, formation, etc) de sa naissance jusqu'à son premier emploi. Décrivons d'abord les premières.

II - Les variables utilisées pour qualifier l'origine sociale:

. La dernière activité du père et de la mère :

Il n'était pas possible de tenir compte de l'ensemble des professions des parents telles que saisies par le questionnaire biographique. Le regroupement des professions en catégories homogènes était donc nécessaire. Pour cela nous avons évalué, à partir des intitulés des professions des parents de l'enquêté, le degré de qualification requis pour exercer cette profession, ainsi que le degré de responsabilité ou de dépendance hiérarchique dans l'entreprise. Les différentes catégories résultant du croisement de la qualification et de la responsabilité nous permettent de situer le statut professionnel du père et de la mère de l'enquêté.

Dans un second temps, nous avons croisé les statuts professionnels des deux parents, afin de représenter plus fidèlement l'origine sociale de l'enquêté. En raison de la faiblesse des effectifs dans certaines catégories, des regroupements ont été effectués. Il en résulte 18 catégories sociales d'origine dont les intitulés se trouvent dans le tableau des résultats de la régression.

. L'origine ethnique des parents:

Les ethnies représentées au Sénégal étant nombreuses (même si les Wolofs sont culturellement et numériquement dominants), et les mariages inter-ethniques étant assez fréquents, il devient difficile de traiter à la fois l'ethnie du père et celle de la mère. Après plusieurs essais, nous avons pu constater que l'ethnie du père était plus déterminante que celle de la mère, mais que le fait d'avoir des parents d'ethnie différentes avait aussi son importance. Nous présentons ici les résultats finaux de ces essais.

. La caste des parents:

Les castes au Sénégal sont traditionnellement professionnelles. Il est donc a priori important de tenir compte de cette variable pour expliquer l'entrée dans la vie active. L'homogamie de caste est la règle générale au Sénégal. Cependant, dans l'échantillon que nous étudions ici, nous observons une catégorie composée de quatre enquêtés (sur les 36 castés) dont le père est casté et la mère non castée.

. La génération:

Cette variable a servi à stratifier notre échantillon lors de la phase de collecte. Il s'agit des enquêtés nés dans les années 1935 à 1944, 1945 à 1954, et 1955 à 1964. La première génération a effectué son insertion

professionnelle dans les années 50 et 60 (au tournant de l'indépendance du pays), la deuxième dans les années 60 et 70, la troisième dans les années 70 et 80. Cependant parmi les membres de cette dernière génération, une forte proportion (près d'un tiers) n'avait pas encore trouvé de premier emploi au moment de l'enquête.

. Le rang dans la fratrie du père et de la mère:

Nous voulons tester l'importance de la position dans la fratrie sur le type du premier emploi. Les chances d'obtenir un premier emploi en tant que salarié sont-elles différentes selon qu'on est aîné, cadet ou d'un autre rang? Pour tenir compte de toutes les situations qu'autorisent la situation matrimoniale des parents (polygamie, divorce, etc), nous avons créé une variable à 9 modalités, résultat du croisement du rang dans la fratrie des enfants du père et dans celle des enfants de la mère.

III - Les variables utilisées pour décrire le parcours de vie:

L'intérêt des variables qualifiant l'origine sociale ne doit pas cacher l'importance du parcours de l'enquêté. Entre la naissance et le premier emploi, un certain nombre d'événements ont pu orienter l'enquêté soit vers le salariat, soit vers un emploi indépendant. Dans le premier cas, le demandeur d'emploi est en concurrence avec d'autres sur un marché du travail structuré par la situation économique du pays, et limité par les capacités d'absorption de main d'oeuvre dans les entreprises privées et dans le secteur public. Dans le second cas, il se trouve confronté aux limites de revenus et de consommation de la population, et il est par conséquent en concurrence avec d'autres entreprises.

L'itinéraire dans l'enfance et la formation à la vie active introduisent une hétérogénéité dans une population de même origine sociale. La difficulté à prendre en compte d'une manière précise les itinéraires réside dans leur grande diversité. Lorsqu'il s'agit de la scolarité, il est relativement aisé de résumer un itinéraire par le niveau d'éducation atteint en fin d'études. La dernière classe suivie, par exemple, résume assez bien la vie scolaire parce qu'on suppose (c'est le système éducatif qui le veut) que la scolarisation est un processus cumulatif de connaissance, au moins dans l'enseignement général.

En revanche, dès que l'on aborde les filières de formation spécialisée, on est obligé de passer par des catégories et non plus seulement par des niveaux de formation. Le problème est encore accru pour l'apprentissage, où il est difficile de juger le niveau technique atteint autrement que par le nombre d'années passées en formation, lorsqu'il n'est pas sanctionné par un diplôme, comme c'est en majorité le cas en Afrique. Mais on pourrait aussi considérer qu'une trop longue formation

indique l'échec. De même, comment évaluer l'importance d'un changement du lieu d'apprentissage? En définitive, il est difficile de résumer l'itinéraire pré-professionnel par une série d'indicateurs (niveau scolaire, nombre d'années en apprentissage, etc) sans faire des simplifications hasardeuses.

Dans l'analyse qui suit, nous avons préféré conserver, autant qu'il était possible, une description détaillée des itinéraires à la fois migratoires et pré-professionnels, puisque le questionnaire biographique nous le permet.

. *L'itinéraire migratoire avant 12 ans:*

Le lieu de socialisation dans l'enfance peut être assez bien résumé par l'itinéraire migratoire, entendu comme le parcours effectué à Dakar ou hors Dakar, de la naissance à 12 ans. Nous verrons dans l'analyse que la migration est très liée au confiage.

. *Le confiage:*

Le confiage a un rôle important dans la socialisation de l'enfant. La famille d'accueil par rapport à la famille d'origine peut alors jouer un plus grand rôle sur l'avenir (notamment professionnel) de l'enfant. Plusieurs hypothèses, non exclusives l'une de l'autre, expliquent le confiage en Afrique: le confiage serait un moyen d'alléger les charges d'éducation que supportent les parents; l'enfant confié représente un aide-familial ou un apprenti potentiel pour la famille d'accueil; le confiage rentre dans un système d'échanges généralisés (dons, compensations...) entre familles apparentées ou non; le confiage représente un "placement social" dans une famille de meilleure position sociale, dans la perspective d'une promotion plus efficace pour l'enfant... La liste n'est pas exhaustive (voir L. SAVANE, 1990, pour une revue de la littérature sur le sujet).

. *L'itinéraire pré-professionnel après 12 ans:*

Le questionnaire biographique rend compte des périodes de scolarité, de chômage et d'apprentissage (chez un parent et ou chez un non-parent), avant le premier emploi. Les enquêtés ont pu connaître jusqu'à quatre étapes différentes (avec des possibles retours dans un statut déjà connu) avant de trouver leur premier emploi. Toutes les combinaisons entre statuts pré-professionnels ne sont pas représentées, mais on observe près d'une centaine de parcours différents quand même, ce qui est beaucoup trop pour l'analyse. En définitive, nous avons regroupé les itinéraires observés en 16 catégories. Le nombre de changements de statut avant le premier emploi a aussi été pris en compte.

. Le niveau scolaire:

Cette variable est introduite indépendamment de l'itinéraire pré-professionnel, mais elle doit être analysée en relation avec cet itinéraire. Par exemple, dans notre échantillon, on ne peut avoir un niveau d'éducation supérieur et être apprenti à 12 ans. Dans le tableau présentant les résultats de la régression, nous avons mentionné en dernière colonne les niveaux d'éducation possibles pour chaque trajectoire pré-professionnelle.

IV - Les résultats de la régression linéaire:

1 - L'effet des variables d'origine sociale:

Quelle est l'importance de l'origine sociale? Les enquêtés dont le père avait un emploi salarié de qualification supérieure ont eu plus de chance que les autres de se mettre à leur compte. Par contraste, les enquêtés dont le père étaient indépendant mais aussi d'un niveau de qualification minimum, n'avaient pas plus de chances que les autres de devenir eux-mêmes indépendants. Les statuts de salarié ou d'indépendant ne se transmettent donc pas de génération en génération: il semble même que l'installation du père à un niveau élevé dans la hiérarchie salariale, favorise la création d'entreprise par le fils. On remarquera que ce phénomène joue malgré les hauts niveaux d'éducation (favorisant pourtant l'emploi salarié) atteints par les fils enquêtés. Le niveau éducatif se maintient à un niveau supérieur d'une génération à l'autre mais pas le statut de salarié de haut niveau. Dès lors, on peut supposer que le fils d'origine sociale aisée bénéficie, pour créer son entreprise, du patrimoine, des richesses et peut-être du savoir-faire (y compris de l'appui sur différents réseaux) accumulés par le père grâce au salariat de haute qualification.

A un niveau moindre de qualification du père, l'orientation du fils dépend moins du statut professionnel des parents et plus des autres variables, notamment de la formation et de l'éducation scolaire. Par exemple, un père de basse ou moyenne qualification qui réussira à envoyer son fils dans une filière technique ou à l'Université, aura de fortes chances de le voir accéder à un emploi salarié après ses études indépendamment de son propre statut professionnel: dans ce cas, le salariat correspond certainement à une ascension sociale.

En ce qui concerne la caste, les griots semblent avoir plus de chances d'obtenir un premier emploi salarié, de même que les enquêtés dont le père seulement était casté (notre échantillon ne présente pas d'enquêtés dont la mère seulement est castée), alors que c'est l'inverse pour les enquêtés des autres castes. On peut présumer que pour les forgerons, les

cordonniers et les boisseliers (les tisserands n'étaient pas représentés dans notre sous-échantillon), la spécialisation professionnelle traditionnelle est encore effective en ville, de même que la transmission des entreprises par la famille. Les griots, eux, ont connus une réorientation de leurs activités en raison de la perte ou de la dépréciation, en ville, de leur rôle traditionnel. Quand aux castés par leur père seulement, le mariage de leurs parents a certainement correspondu à une sortie, peut-être intentionnelle, des activités de caste. L'orientation de l'enquêté vers un emploi salarié correspondrait dans ce cas à un net démarcage de sa famille par rapport aux activités traditionnelles des castes.

Ce même phénomène de démarcage peut expliquer les différences observées chez les Toucouleurs. Ainsi, les enquêtés dont le père et la mère sont Toucouleurs s'orientent plutôt vers les emplois salariés alors que c'est l'inverse pour ceux dont le père seulement est Toucouleur.

Chez les Peul et les Serer, l'appartenance ethnique du père reste déterminante quelle que soit l'ethnie de la mère, et a un effet négatif sur la probabilité d'obtenir un premier emploi salarié à Dakar.

Avec la variable ethnique, on aborde la question des réseaux de solidarité et de la spécialisation ethnique de certaines activités en ville. Les membres d'une même ethnie peuvent bénéficier du soutien de leur communauté, soit pour se mettre à leur compte, soit pour obtenir un emploi dans une entreprise du secteur moderne. L'histoire migratoire, le type d'activité traditionnelle, etc, jouent différemment selon les ethnies. Il est intéressant de noter que l'approche statistique permet d'identifier les ethnies qui jouent un rôle important sur l'orientation professionnelle de leurs membres en milieu urbain, même compte tenu des autres variables d'origine ou d'itinéraire. L'approche anthropologique devrait permettre d'expliquer plus précisément le rôle des solidarités et des réseaux fondés sur une base ethnique (voir l'article d'A. S. FALL dans ce même numéro).

Le rang dans la fratrie a un rôle décisif sur l'entrée dans la vie active. Ce rôle est différent si l'on considère le rang de naissance parmi les enfants de même mère ou parmi les enfants de même père. Si l'enquêté est l'aîné de ses deux parents, ses chances sont plus grandes d'accéder à un emploi salarié. Il faut y voir sans doute la responsabilisation de l'aîné dans la famille: il est celui sur qui l'on compte d'abord pour subvenir aux besoins immédiats de sa mère et de ses frères et soeurs. Dans cette perspective, on peut faire l'hypothèse qu'un travail salarié limite les risques de ne pouvoir assumer cette responsabilité. Il est remarquable de constater que les chances d'accès à un emploi salarié associées à l'ainesse sont encore plus grandes lorsque l'enquêté est l'aîné parmi les enfants de sa mère mais d'un autre rang parmi les enfants de son père, ce qu'on rencontre

dans les familles polygames. Peut-être est-ce dû au fait que la mère et ses enfants peuvent moins compter sur le père lorsque celui-ci est polygame? Les liens entre mère et enfants, et entre les enfants eux-mêmes, seraient alors plus forts, et accentueraient le rôle dévolu à chacun des enfants selon son rang.

En revanche, lorsque l'enquêté est d'un autre rang parmi les enfants de sa mère et l'aîné parmi les enfants de son père (situation d'une mère remariée après divorce ou veuvage), le rôle associé à l'aînesse ne semble plus jouer: au contraire, c'est le rang parmi les enfants de la mère qui prime, et le fait d'avoir des frères et soeurs plus âgés favoriserait l'accession à un emploi indépendant. Si l'on admet le rôle prépondérant des liens tissés autour de la mère, on peut faire une seconde hypothèse: un enfant de rang intermédiaire parmi les enfants de sa mère pourra bénéficier du soutien de ses aînés pour se mettre à son compte en même temps qu'il assumera de moins fortes responsabilités. Cependant, on constatera que les cadets, qu'ils le soient parmi les enfants de leur mère ou parmi les enfants de leur père, ont plus de chances d'accéder à un emploi salarié. Au moment où les cadets accèdent à l'emploi, leurs aînés sont le plus souvent déjà installés: peut-être alors les cadets bénéficient-ils des relations de leurs frères et soeurs pour accéder à un emploi salarié, plus valorisant? C'est une troisième hypothèse à vérifier par une analyse de type anthropologique.

Nous avons déjà fait le commentaire plus haut, en nous en servant comme exemple, de la baisse de la probabilité de devenir salarié pour les hommes nés après 1945. On ne peut s'empêcher de rapprocher cette baisse et la crise économique qui a commencé à sévir dans le secteur moderne de l'économie au milieu des années 60 (ZAROUR, 1989), c'est-à-dire au moment où ces générations entraient dans le marché du travail. En effet, après une période de croissance de 3.3 % de 1959 à 1966, les entreprises de la capitale ont dû subir les contrecoups de la crise dans le secteur agricole national, en raison de l'abandon de la garantie par la France (1966) et la CEE (1968) des prix de l'arachide, des années de fortes sécheresse (1969-73), de l'instabilité des termes de l'échange de principales ressources d'exportation (arachide et phosphates). A cela viendront s'ajouter les chocs pétroliers de 1973/74 et de 1979/80, mais il est remarquable de constater que la baisse de la probabilité de devenir salarié n'a pas attendu ces crises internationales pour se manifester.

En somme, ces crises successives et les ajustements économiques qui ont suivi (VALETTE, 1990), ont pu conduire les entreprises à surveiller leurs embauches, dès le milieu des années 60. Les employeurs sont devenus certainement plus exigeants dans leur demande de personnel qualifié. En conséquence, plus nombreux sont les jeunes dakarois qui ont dû créer leur propre emploi pour éviter le chômage.

L'effet de génération, pour les plus jeunes générations d'enquêtés, peut aussi être dû à un retard dans le calendrier d'insertion: au début de cet exposé, nous avons mentionné que près d'un tiers des hommes nés entre 1955 et 1964 n'avait pas trouvé de premier emploi au moment de l'enquête. On ne sait encore s'ils vont s'orienter vers des emplois salariés ou non, car il semble aussi difficile d'obtenir un emploi salarié que de se mettre à son compte, dans le contexte économique actuel à Dakar.

2 - L'effet des variables d'itinéraire:

Parmi les 20 enquêtés arrivés à Dakar dans leur douzième année, 12 (soit 60%) étaient confiés. Cette proportion se réduit à 31% pour ceux étant arrivés à Dakar plus tôt dans leur enfance. Chez les natifs de Dakar, la proportion n'est plus que de 12%. La migration vers Dakar dans l'enfance est donc fortement liée au confiage.

En revanche, le confiage n'est pas associé à une formation pré-professionnelle spécifique: les enfants confiés n'étaient orientés particulièrement ni vers l'apprentissage, ni vers les études. Au contraire, chaque itinéraire qui mène au premier emploi à une proportion (de 10 à 20%) à peu près égale d'enfants confiés. Rien ne nous permet de dire que ces enfants connaissent des conditions différentes d'entrée dans la vie active par rapport aux autres enfants.

D'après les résultats de la modélisation, ils n'ont pas non plus une propension particulière à s'orienter vers les emplois salariés ou indépendants, quelle que soit leur origine géographique. Nous avons testé l'origine rurale ou urbaine des enquêtés non dakarois, mais aucune différence significative n'est apparue nettement. Dans les résultats que nous présentons ici, seuls les enfants confiés après 12 ans à des dakarois, sans avoir fait une autre migration, ont de plus grandes chances de devenir salariés: on peut supposer qu'un placement tardif de ce type (qui ne concerne au demeurant que 4 enquêtés sur les 81 non dakarois de naissance) correspond à une stratégie d'insertion de l'enfant dans une filière professionnelle salariée.

En définitive, pour ce qui concerne l'entrée dans la vie active en tant que salarié ou indépendant, nos résultats ne nous permettent pas de conclure à une influence déterminante du confiage, ni non plus de l'origine géographique, lorsque l'enquêté était présent à Dakar à 12 ans. En fait, l'itinéraire pré-professionnel après 12 ans et la formation scolaire, ont plus d'importance. La régression montre en effet que:

-L'apprentissage chez une personne autre qu'un parent, est la voie la plus directe qui mène au statut d'indépendant. Par rapport à quelqu'un qui n'aurait connu que l'école, l'apprenti, à niveau scolaire égal, aura plus de chances de se mettre à son compte directement après sa formation.

-Cependant, si l'apprentissage s'est effectué chez un parent, les chances de se mettre à son compte ne sont pas plus élevées que chez ceux qui n'auraient pas connu l'apprentissage; contrairement à ce qui est dit généralement, la famille n'est donc pas le meilleur moyen, pour les apprentis, d'accéder au statut d'indépendant. Les apprentis placés chez des parents sont peut-être moins bien formés pour se mettre à leur compte, si tant est que c'est le but recherché par tout apprenti. On notera aussi que seulement 2 des 30 apprentis formés chez un parent ont trouvé un premier emploi salarié chez ce parent. Cette forme d'apprentissage ne constitue donc pas non plus un avantage pour obtenir un emploi salarié, puisque la majeure partie des apprentis chez un parent fait appel à une autre entreprise pour trouver un premier emploi. En fait, il est probable qu'on se trouve là devant le phénomène bien connu de l'exploitation des jeunes parents apprentis dans l'entreprise. On remarquera cependant que les apprentis chez des parents ne représentent qu'un tiers du total des apprentis: à Dakar, ce n'est donc pas un phénomène très répandu. Le rôle des parents dans le placement des apprentis n'est pas à exclure, mais, à Dakar, le choix de l'entreprise se fait avant tout selon des critères de formation professionnelle.

-Une sortie de Dakar, pour les enquêtés ayant connu l'apprentissage ou ayant arrêté leurs études avant 12 ans, favorise leur retour à Dakar en tant qu'indépendants. Ils avaient tous trouvé un emploi hors Dakar: on peut donc supposer que de plus grandes opportunités s'offraient à eux hors Dakar, et qu'ils ont su en profiter pour accumuler le savoir-faire et les fonds afin de revenir et créer leur propre entreprise à Dakar. La sortie de Dakar juste après la période de formation est cependant un phénomène marginal: elle ne concerne que 9.8% des apprentis et de ceux ayant interrompu leurs études avant 12 ans, et 15.6% des enquêtés ayant poursuivi leurs études, sans avoir vécu l'apprentissage. Pour ces derniers, la sortie de Dakar n'est pas déterminante dans l'accès au premier emploi.

-Le chômage conduit plus souvent à un premier emploi salarié, même dans le cas où l'enquêté a connu, avant le chômage, une période d'apprentissage. En d'autres termes, le chômage vient annuler l'effet de l'apprentissage. On notera que le chômage après l'apprentissage ne concerne que 11 individus (9%) sur les 123 qui ont connu l'apprentissage. Ainsi, le chômage, pour les apprentis, est sans doute le signe d'un échec de la formation du point de vue de l'installation à son propre compte. Il place l'apprenti sur le marché du travail salarié, qu'occupent déjà, en majorité, les personnes ayant fait des études: il est probable que sa formation en apprentissage ne sera pas non plus valorisée sur ce marché.

-La probabilité de devenir salarié semble augmenter avec le nombre de changements de statut; puisque c'est chez ceux qui ont connu l'apprentissage que l'on change le plus souvent de statut, on peut

supposer que le nombre de changements est un indicateur d'échec de la formation de l'apprenti pour l'accession au statut d'indépendant.

-La connaissance du français augmente considérablement les chances de devenir salarié chez ceux qui n'ont pas connu l'école publique. En d'autres termes, celui qui ne connaît pas le français a des chances presque nulles d'obtenir un premier emploi en tant que salarié. Les entreprises du secteur moderne qui constituent principalement le marché du travail salarié, recrutent avant tout des personnes ayant au moins la connaissance du français. Une fois franchi ce cap, les chances de devenir salarié sont relativement constantes jusqu'au niveau de la classe de troisième dans l'enseignement général. Pour ces niveaux d'éducation, les différences d'accès au premier emploi seront expliquées par les autres variables, notamment par l'apprentissage.

-A partir de la classe de seconde jusqu'à l'Université, les chances d'accès au salariat augmentent. Rappelons que pour ces niveaux, le statut professionnel des parents (supérieur ou non) joue alors. Au contraire, les enquêtés ayant suivi un enseignement technique sont quasiment tous d'origine sociale modeste ou moyenne. De fait, ces enquêtés se placent quasi-systématiquement sur le marché du travail salarié. En définitive, l'instruction scolaire est de loin le facteur le plus important qui explique l'accès à un premier emploi salarié ou indépendant.

V - Conclusions:

Ces premiers résultats nous encouragent à poursuivre dans la voie de l'analyse quantitative des biographies, pour différentes raisons.

D'abord, nous avons pu traiter des informations parfois complexes sur les parcours de vie en procédant à un minimum de simplification, et ceci même sur un relativement petit échantillon (338 hommes présents à Dakar à l'âge de 12 ans).

Ensuite, la régression montre l'importance du parcours de vie pour expliquer l'entrée dans la vie active. L'origine sociale conditionne très certainement les parcours possibles depuis la naissance jusqu'au premier emploi, mais l'influence de l'environnement économique se révèle en fait déterminante pour expliquer l'orientation vers un premier emploi salarié ou indépendant, d'où l'importance de l'effet de génération et de celui des étapes précédant le premier emploi. On notera le rôle clé de la scolarité et de la formation en apprentissage, qui orientent l'enquêté vers le salariat ou la création d'entreprise.

Cependant, il reste encore à faire. Le modèle de régression présenté ci-dessus n'est pas le meilleur outil pour l'analyse quantitative des

biographies. En effet, une dimension importante de la biographie manque: le temps. Elle a certes été prise en compte indirectement par la description du parcours avant le premier emploi, mais il s'agissait plutôt de la succession des étapes de la vie. Il faut maintenant analyser plus précisément l'influence de la durée de ces différentes étapes.

Nous n'avons traité ici que l'accession au premier emploi pour les hommes ayant effectué leur formation à Dakar. Il nous faut maintenant analyser l'insertion professionnelle des migrants. Ensuite, il faudra effectuer un travail supplémentaire de conceptualisation et de traitement statistique pour analyser le parcours professionnel depuis le premier emploi jusqu'à la date d'enquête. Ainsi, petit à petit, nous introduirons des éléments plus complexes de la biographie. Le point d'aboutissement de ce travail est l'analyse des interactions entre phénomènes démographiques (pris au sens large), c'est-à-dire que nous chercherons non plus à étudier séparément les événements de la vie de l'individu, mais à étudier les relations entre vie familiale, vie professionnelle et vie migratoire.

RESULTATS DE LA REGRESSION "LOGIT":

Modélisation de type Logit: $\ln (s / n-s) = X B + \mu$, où:

s = nombre d'hommes ayant obtenu un premier emploi salarié

n = nombre d'hommes ayant obtenu un premier emploi

X = vecteur des caractéristiques individuelles

B = vecteur des paramètres

μ = valeur résiduelle

Les seuils de significativité sont symbolisés par des étoiles
en exposant pour chaque coefficient: * = 10% , ** = 5% , *** = 1% .

Les effectifs pour chaque modalités de variables figurent entre parenthèses.
Voir dans le texte pour l'interprétation des coefficients.

STATUT PROFESSIONNEL DES PARENTS (à partir de la dernière profession exercée):

Père	Mère	Coefficient	
Agric./pêche	Inactive	-1.19	(46)
	Agric./Pêche	-1.99	(9)
	Indépendante non qualifiée	2.58*	(6)
Indépendant non qualifié	Inactive	0.0	(95)
	Indépendante non qualifiée	-0.19	(19)
	Salariée	-2.05	(2)
Indépendant qualification minimum	Inactive	2.27	(7)
	Active	-1.28	(2)
Salarié non qualifié	Inactive	0.49	(32)
	Indépendante non qualifiée	-0.67	(14)
	Salariée	1.11	(3)
Salarié qualification minimum	Inactive	1.98*	(51)
	Indépendante non qualifiée	1.38	(4)
	Salariée	-3.19	(3)
Salarié qualification technique	Inactive	0.17	(30)
	Active	-3.10	(4)
Salarié qualification supérieure	Inactive	-7.85***	(7)
	Active	-0.07	(2)

CASTES DES PARENTS:

Père	Mère	Coefficient	
Non casté	Non castée	0.	(302)
Casté	Non castée	3.27	(4)
Griot	Griote	1.33	(17)
Autre caste	Autre caste	-3.95***	(15)

ETHNIE DES PARENTS:

Père	Mère	Coefficient	
Wolof	Wolof	0.	(142)
	Autre	-1.71	(10)
Lebou	Lebou	0.15	(35)
	Autre	3.53	(8)
Toucouleur	Toucouleur	0.95	(35)
	Autre	-2.72**	(12)
Peul	Peul	-3.48***	(15)
	Autre	-3.18**	(10)
Mandé	Mandé	4.13	(7)
	Autre	-0.17	(10)
Sereer	Sereer	-1.96**	(19)
	Autre	-7.60***	(8)
Diola	Diola	9.08	(6)
Divers ethn Nord	Divers ethn Nord	-3.27	(3)
Divers ethn Sud	Divers ethn Sud	-1.42	(6)
	Autre	9.90	(2)
Autres ethnies	Autres ethnies	-0.85	(6)
	Autre	-1.73	(4)

RANG DANS LA
FRATRIE

		parmi les enfants du père		
		ainé	autre	cadet
parmi les enfants de la mère	ainé	1.33** (80)	4.58*** (26)	8.23 (2)
	autre	-3.33*** (15)	0. (173)	8.13 (3)
	cadet	1.59 (4)	12.3 (12)	1.99* (22)

GENERATIONS:

Génération	Coefficient
1935-1944	0. (72)
1945-1954	-2.88*** (130)
1955-1964	-2.72*** (136)

ITINERAIRE MIGRATOIRE DANS L'ENFANCE ET CONFIAGE:

Lieu de naissance	Dakar	Non confié	Confié
0 an	12 ans		
hors Dakar -----X		0.85 (6)	6.54*** (8)
hors Dakar -----X-----X		-2.58 (2)	-1.96 (4)
hors Dakar -----X-----		-0.27 (42)	0.29 (19)
Dakar -----		0.0 (228)	0.92 (29)
-----	un tracé en pointillés indique un temps hors Dakar		
-----	un tracé en trait fort indique un temps à Dakar		
X	une croix indique un changement de résidence hors ou vers Dakar		

TRAJECTOIRE PRE-PROFESSIONNELLE:

12e année à Dakar	1er emploi à Dakar	Coefficient	Niveaux d'éducation observés
Etudes		0. (97)	3 -> 7
Etudes	Sortie de D/P (sans travail)	-1.96 (17)	3 -> 7
Etudes	Sortie de D/P (avec travail)	5.19 (10)	3 -> 6
Etudes	Chômage	4.72** (49)	3 -> 7
-Etudes--Apprentissage--Chômage		3.94 (5)	3,4
Apprentissage chez un non-parent	Chômage	2.68 (6)	1,2,3
Chômage		2.35* (26)	1,2,3
Travailleur à 12 ans ou après l'école coranique		2.06 (5)	1,2,3
Etudes	Apprentissage chez un parent	-0.63 (11)	3,4
Chômage	Apprentissage chez un parent	-22.30 (4)	1,2,3
XXXXXX	Apprentissage chez un parent	0.30 (15)	1,2,3
Etudes	Apprentissage chez un non-parent	-2.58 (5)	3,4
Etudes	Apprentissage chez un non-parent	-3.27** (33)	3 -> 6
XXXXXX	Apprentissage chez un non-parent	-1.48 (39)	1,2,3

TRAJECTOIRE PRE-PROFESSIONNELLE (suite):

;-Etudes--Apprentissage--(avec-- travail)	Sortie de D/P	-6.61***	(5)	3,4
;-XXXXXX--(avec-- travail)	Sortie de D/P	-2.98	(11)	1,2,3
XXXXXX: Activité(s) autre(s) qu'études. Il peut s'agir d'apprentissage, de chômage ou d'école coranique. Ces activités sont confondus seulement dans le cas d'une avant-dernière étape précédant le premier emploi. Ce regroupement nous permet d'inclure des cas isolés dans des catégories plus larges.				
Nombre de changements de statuts pré-professionnels:				
	1	2	3	4 et plus
	0. (163)	0.77 (136)	2.63* (35)	13.2 (4)

NIVEAU D'EDUCATION EN FRANÇAIS:

	Coefficient
Non scolarisé, ne sait pas le français	-5.40*** (40)
Non scolarisé, sait le français	-0.35 (30)
Ecole primaire	0. (108)
Collège (6e -> 3e)	0.40 (70)
Seconde, Première	2.03 (30)
Terminale, Supérieur	3.69*** (38)
Etudes techniques	8.21*** (23)

BIBLIOGRAPHIE

BEDIAKO, Grace "Employment problems in urban labour markets: a study of correlates of informal sector employment in urban Ghana", in Congrès Africain de Population - African Population Conference, 1988, 3 vol.

BERTAUX Daniel "Du monopole au pluralisme méthodologique dans la sociologie de la mobilité sociale", in Annales de Vauresson - Numéro spécial sur les biographies, 1987, pp305-320.

CHARMES Jacques "Débat actuel sur le secteur informel", in Revue Tiers-Monde, N°28(112), oct-déc 1987, pp855-875

COQUERY-VIDROVITCH C. (ss la dir. de) Villes et sociétés urbaines en Afrique Noire, vol 1. & 2, Paris: publication du Laboratoire 'Connaissance du Tiers-Monde', Université Paris VII, 1982, 1984, Groupe Afrique Noire, Cahier 6 & 7

DEBLE I., HUGON Ph. et al. Vivre et survivre dans les villes africaines, Paris, PUF, 1982, 310pp, fig, bibliogr, (IEDES, coll Tiers-Monde)

DE CONINCK Frédéric & GODARD Francis "L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation - Les formes temporelles de la causalité", in Revue Française de Sociologie, N°1, 1990, Editions du CNRS, Paris, pp23-54.

DUBRESSON Alain Industrialisation et urbanisation en Côte d'Ivoire: contribution géographique à l'étude de l'accumulation urbaine, Karthala, Paris, 1989

DUPONT Véronique & DUREAU Françoise Renouveler l'approche de la dynamique urbaine par l'analyse des migrations - Essai méthodologique à partir d'expérience en Afrique de l'Ouest, Coll. Pratiques Urbaines, Inter-Urba Tiers-Monde, CNRS-CEGET-ORSTOM, 1988, 135p.

DUPONT Véronique & ATTAHI Koffi "Réflexions méthodologiques et identification de nouveaux thèmes de recherche dans le domaine de l'insertion des migrants en ville, Rapport de synthèse", in L'insertion urbaine des migrants en Afrique, Actes du séminaire CRDI-ORSTOM-URD à Lomé, du 10 au 14 février 1987, Textes réunis par Philippe ANTOINE et Sidiki COULIBALY, 1989, 242p.

DURUFLE Gilles L'ajustement structurel en Afrique: Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar, Paris: Karthala, coll. les Afriques, 1988, 205p

ISIUGO-ABANIHE Uche C. "Child fosterage in West-Africa", in Population and Development Review, Vol 11 N°1, March 1985, pp53-74.

LOOTVOET Benoît L'artisanat et le petit commerce dans l'économie ivoirienne - Eléments pour une analyse à partir de quatres villes de l'intérieur (Agboville, Bouaké, Dimbokro, Katiolo), Editions de l'ORSTOM, Coll. Etudes et Thèses, Paris, 1988, 417p.

NIHAN G. "Le secteur non-structuré: signification, aire d'extension du concept et application expérimentale" in Revue Tiers-Monde, Paris, Tome XXI, N°82, Apr-Jun 1980

Nordisk statistisk sekretariat Nordic Seminar on Empirical Life History Analysis and Panel Studies, Stockholm, November 25 to 27, 1987, Nordisk statistisk sekretariat, Kopenhagen, 1988, 408p.

PENOUIL M. & LACHAUD J-P (ss la dir. de) Le développement spontané: les activités informelles en Afrique, Paris, Pedone, 1985, xi+303p (Centre d'Etude d'Afrique Noire de Bordeaux - Afrique Noire, 13)

RODGERS Gerry B.

Urban poverty and the labour market. Access to jobs and incomes in Asian and Latin American cities, 1989, ILO, Geneva, 257p

SAVANE Landing "La socialisation des enfants africains: l'exemple de Pikine", document multigraphié, 1990.

STANDING G. Analysing inter-relationship between migration and employment, Geneva, ILO, 1982, vi+51p

VALETTE Alain "Emploi et nouvelle politique industrielle au Sénégal", in Numéro Spécial: Ouvriers, emplois et entreprises au Sénégal, Les Cahiers - Pratiques sociales et travail en milieu urbain, ORSTOM, Paris, 1990.

VAN DIJK M.P. Sénégal: le secteur informel de Dakar, Paris, L'Harmattan, 1986, 164pp, coll. Villes et entreprises

ZAROOUR Charbel Etude du secteur informel de Dakar et de ses environs - Rapport final, USAID/Sénégal, 1989, 198p.

Etude des besoins en formation du secteur informel - Rapport définitif,
République du Sénégal - Ministère de l'emploi et de la formation
professionnelle - Office National de la Formation Professionnelle, 1990,
148p.

les cahiers
n° 14 - 1991

**L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE
PROCESSUS D'INSERTION URBAINE ET TRAVAIL**

Brésil, Équateur,
France, Inde,
Japon, Sénégal